

L'honorable M. Girroir, du Comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le Comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

LAVIN GIRROIR,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du Comité permanent des divorces, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371
JEUDI, 21 mars 1918.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorce, il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du Comité permanent de l'administration du service civil, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.